



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Inscription du twirling bâton comme sport de démonstration aux JO de Paris

Question écrite n° 2149

Texte de la question

M. Thierry Benoit attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la proposition d'un nouveau sport de démonstration en vue des futurs jeux Olympiques. Fort d'une fédération de plus de 13 000 licenciés en France, de plus de 3 millions de pratiquants à travers le monde, le Gouvernement est-il disposé à inscrire le twirling bâton comme sport de démonstration pour les jeux Olympiques de Paris. Ce sport qui allie la gymnastique, la danse et nécessite une très grande agilité a besoin d'être défendu et d'être mis en lumière. De plus, très récemment la France s'est illustrée dans ce sport lors des championnats d'Europe qui ont eu lieu en Italie en juillet 2017 avec deux médailles d'or. Avec de tels talents, le twirling bâton mérite une plus grande médiatisation, car c'est un enjeu de taille pour l'attractivité de ce noble sport. Permettre à une discipline d'être en démonstration lors des JO est un levier très important pour son développement. Cela a permis au karaté de devenir discipline olympique pour les JO de 2020 au Japon. Il souhaite savoir comment son ministère et les pouvoirs publics peuvent aider le twirling bâton à devenir prochainement sport de démonstration aux jeux Olympiques première étape de la reconnaissance du twirling comme discipline olympique.

Texte de la réponse

Jusqu'aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, la ville organisatrice présentait hors compétition des sports appelés « sports de démonstration » pour les faire découvrir au plus grand nombre. Ce dispositif n'existe plus. En revanche, le Comité International Olympique (CIO) a décidé de donner plus de latitude aux villes hôtes pour déterminer les sports en compétition. Ainsi, cinq nouveaux sports ont été intégrés au programme des Jeux de Tokyo en 2020 : le karaté, le surf, l'escalade, le skateboard et le baseball. Paris, ville organisatrice en 2024, aura à son tour la possibilité de proposer de nouvelles disciplines au CIO, par la voix de son comité d'organisation des jeux olympiques (COJO) qui sera constitué en 2018. Toutefois, pour qu'un sport puisse figurer au programme des jeux olympiques, il convient que la fédération internationale organisatrice soit reconnue par le CIO, ce qui n'est pas le cas de la World Baton Twirling Federation (WBTF). A ce jour, le twirling-bâton ne peut, par conséquent, prétendre à intégrer le programme des Jeux olympiques de Paris 2024.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Les Constructifs : républicains, UDI, indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2149

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2017](#), page 4957

Réponse publiée au JO le : [30 janvier 2018](#), page 823